Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

CONTESTATION AMENDE

Par casssam

bonjours, le 10 mars 2020 les gemdarmes mon pris mon nom et adresse sur un bout de papier car etant en camion donc au travail je n avait pas l attestation de sortit, etant partit le dimanche soir mon patron ne ma rien donner, et 10 mois apres je recois l amende de 166 euros a payer. comment la contester?

Par Suisse1291

Pourquoi 166 euros alors que c'est, il me semble, 135 euros, du moins en France ?

Par casssam

31 EUROS TAXE

Par Suisse1291

Vous avez été condamné par le tribunal d'où 135 euros d'amende + 31 euros de frais fixes de procédure. Sauf à interjeter (faire) appel de cette condamnation, et vous n'avez que 10 jours à compter de la remise en mains propre du jugement (si c'est une ordonnance pénale, vous avez 30 jours pour y faire opposition directement par LR/AR adressée au greffe du tribunal, et vous passerez en jugement) sinon, désolé, mais il faut payer.